

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal

(Exécution de l'art.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ORDINAIRE

Le 20 Octobre 2016 à 20 h 00

Décisions prises et questions débattues

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- FIXE et APPROUVE la répartition des 136 sièges du Conseil Communautaire de la communauté issue de la fusion de la communauté d'agglomération du Grand Troyes, des communautés de communes Seine Melda Côteaux, Seine Barse et Bouilly Mogne Aumont et de l'extension du périmètre aux communes de Bucey-en-Othe, Estissac, Fontvannes, Messon, Prugny et Vauchassis.
- DÉCIDE à l'unanimité d'attribuer une somme de 505 € en bons d'achats répartie en : 1 bon de 55 €, 2 bons de 50 €, 2 bons de 45 €, 2 bons de 40 €, 3 bons de 35 €, 3 bons d'encouragements de 25 € et PRÉCISE que le lot de tout bénéficiaire absent non représenté restera acquis à la commission de fleurissement.
- DÉCIDE d'offrir des bons d'achats au personnel.
- AUTORISE Monsieur le Maire à faire appel au service de suppléance du centre de Gestion pour la constitution des dossiers retraites des agents.

Questions et informations diverses :

Monsieur le Maire :

- Informe que la communauté de communes lui signale quasi chaque semaine des problèmes liés à la collecte des déchets verts. Le problème le plus fréquent est celui des contenants non conformes. Monsieur le Maire demande aux habitants de bien respecter la destination des conteneurs
 - déchets ménagers : couvercle violet
 - déchets verts : couvercle vert (anciens contenants à roulettes) tout autre contenant est à proscrire.
- Donne lecture du courrier de remerciements d'un pèlerin qui a apprécié de faire une halte dans la salle hors sac.
- Evoque le suivi du problème lié aux horaires et aux circuits des transports scolaires pour le primaire et le collège.

Madame Agnès Mariette :

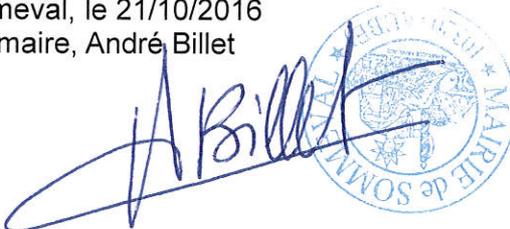
- Signale qu'elle remarque souvent des voitures roulant plus ou moins à vive allure dans les chemins et s'en étonne.

Madame Christiane Gomas :

- Souhaite la bienvenue à Noé au foyer de Monsieur Alexandre Billet et Madame Elodia Nour.

La séance a été levée à 20 heures 35

Sommeval, le 21/10/2016
Le maire, André Billet

The image shows a blue ink signature of André Billet over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SOMMEVAL' and 'LE DÉPARTEMENT DE L'AUBE' around a central emblem.